

ACTU ONDAINE

FIRMINY AMÉNAGEMENT

Déviations de la RD 500 : fin de l'arlésienne en 2019 ?

Depuis 20 mois, le dossier est au point mort et les études techniques concernant la faisabilité du projet sont toujours en cours. Les résultats devraient être connus « prochainement » selon le département...

Perçu par certains comme l'Arlésienne de la vallée de l'Echapre, d'autres l'attendent, telle Sœur Anne, qui ne voit (toujours) rien venir, le projet de contournement de la portion du boulevard Fayol à Firminy, incluse entre le rond-point de Gaffard et celui de la zone des Prairies, pour libérer les riverains d'un flux de 12 000 véhicules par jour, est toujours au point mort.

« Il a fallu plus d'un an pour choisir un bureau d'études. On se moque vraiment de nous »

Le 7 avril 2017, à l'issue d'une réunion entre les principaux acteurs de ce dossier, le conseil départemental annonçait la reprise complète des études de faisabilité et le lancement de nouvelles. Vingt mois se sont écoulés depuis toujours rien. « On nous prend pour des imbéciles ! », accuse Daniel Cartier, coprésident de l'association de défense des riverains, excédé par « les attermoissements du conseil départemental » dans ce dossier.

Ce dernier et les membres du bureau de l'association de défense des riverains du boulevard Fayol en ont plus que marre des échanges de courrier avec Georges Ziegler, le président du conseil départemental. Ce qu'ils réclament c'est un entretien avec le patron du département. « Ce sont des lettres bateau, sans réelle importance, qui nous informent de rien ou pas grand-chose. » Par courrier du 13 juillet 2018, l'association de défense apprend par exemple « que le département vient de terminer la phase de consultation des



■ Le trafic très dense de la RD500 : une image qui appartiendra bientôt au passé ?
Photo d'archive Fabien HISBACQ

bureaux d'études ». La société Sic Infra a été retenue pour conduire une « mission d'analyse technique dans le cadre de l'étude de faisabilité d'une nouvelle voie dans la vallée de l'Echapre ». Commentaire des membres de l'association : « Il a fallu plus d'un an (depuis avril 2017) au conseil départemental pour choisir un bureau d'études. On se moque vraiment de nous ! »

Des informations au compte-gouttes après des courriers de relance

Dans ce même courrier du 13 juillet 2018, le président du Conseil général s'engage à communiquer sur les conclusions de ce travail « aux alentours de fin octobre ». Le 16 novembre, n'ayant aucune nouvelle, l'association des riverains se fend d'une nouvelle missive à l'adresse de Georges Ziegler. Dans ce courrier, elle lui fait part de son exaspération quant à la lenteur de la procédure et réclame une rencontre avec sa personne soit au siège, soit sur le

terrain. Et de conclure : « Nous ne restons pas l'arme au pied, cela n'a que trop duré. L'association appellera à nouveau les habitants à descendre sur le boulevard avec l'appui des élus des deux départements. » Réponse du patron du Conseil général par courrier du 3 décembre dans lequel il confirme « que l'étude technique est bien en cours. Les premiers résultats ont été transmis fin octobre par Sic infra aux services départementaux et sont en cours d'analyse et d'approfondissement ». Et de terminer avec une formule toujours aussi floue quant aux délais « le département prendra prochainement l'initiative d'une réunion avec les partenaires concerner et ne manquera pas d'informer l'association des suites à donner ». Espérons que ce « prochainement » sera en 2019 sinon, comme le disait l'un des membres dans un précédent article « On sera morts avant que le contournement soit fait »...

Christian GIL

ZOOM

Un serpent de mer qui dure depuis plus de quatre décennies

Depuis quatre décennies, le projet de contournement du boulevard Fayol suscite attentes et débats. Dans le langage de la presse écrite, on appelle cela un serpent de mer, un sujet qui revient régulièrement dans l'actualité.

■ Déclaration de la DUP en 2008

En 2008, lorsqu'ils ont obtenu la Déclaration d'utilité publique (DUP), les habitants ont cru, enfin, qu'ils allaient être libérés des 12 000 véhicules qui empruntent chaque jour le boulevard Fayol.

■ Invalidation de la DUP en 2012

Patatras, quand une association cham-bonnaire, opposée au projet, fait casser la DUP en 2012 auprès du tribunal administratif de Lyon pour deux vices de

forme.

■ Cinq années de statu quo

Après cette histoire d'invalidation administrative, le projet, malgré la mobilisation sans faille des riverains, reste au point mort. Ces partisans croyaient même le dossier enterré aux calendes grecques.

■ Janvier 2017 ? Le projet est relancé avec les 3 millions d'€ de la Région

Lorsque la région Auvergne Rhône-Alpes a annoncé mettre 3 millions sur la table en janvier 2017. Cette aide, assortie d'un délai de six mois, a permis de faire bouger les lignes.

■ Avril 2017, le projet redevient une priorité pour le conseil départemental
Début avril 2017, à l'issue d'une réunion

au siège du conseil départemental de la Loire, le projet de déviation de la RD 500 redevient l'option prioritaire du département avec la reprise complète des études de faisabilité.

■ Janvier 2018 : la faisabilité du projet remise en cause ?

En janvier 2018, l'association reçoit un courrier du conseil général qui précise que les services départementaux sont en train de recueillir diverses données afin d'étudier la faisabilité du projet. Un sacré rétropédalage pour l'association. « Il y a un an, on nous disait que le projet allait être relancé et, là, on nous répond qu'on en est encore à étudier sa faisabilité ? C'est une aberration », dénonce Daniel Cartier.